



Rencontre USEP MOSAIK
Randonnée
massif de l'étoile

Rappel

- Mercredi 3 février matin et mercredi 3 février après midi → repérage randonnée (sauf pb METEO)
- Report mercredi 17 mars
- Lieu Fontainieu
- Groupe 1 : 9h-12h / Groupe 2 : 13h-16h
- **Parents à agréer + doc agrément [formulaire t2 - 10-2018.pdf](http://www.tice1d.13.ac-aix-marseille.fr/eps/formulaire_t2_-_10-2018.pdf)** ([http://www.tice1d.13.ac-aix-marseille.fr/eps / demande d'agrément](http://www.tice1d.13.ac-aix-marseille.fr/eps/demande_d_agrement))

Année scolaire 20... - 20...

Agrément d'Intervenants Bénévoles

EDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE
Activités ne nécessitant pas d'encadrement renforcé

TABLEAU 2

Ecole

Nom de l'école :N° Identification : 013.....
Adresse :
Commune : Code postal : 13
Téléphone : Mail :
Classe concernée : Nombre d'élèves :
Activité EPS du tableau 2 :
Nom et prénom de l'enseignant :
Circonscription :

* Les intervenants bénévoles listés au verso sont informés par l'enseignant (qui demande leur collaboration) :

- des dispositions des circulaires ministérielles n° 92-196 du 03-07-92 et n° 99-136 du 21-09-99, de la circulaire interministérielle n° 2017-116 du 06-10-2017 et du décret n° 2017-766 du 04-05-2017
- du projet pédagogique support des sorties hors de l'école
- des tâches précises qu'ils auront à assumer sous sa responsabilité, pour contribuer à la sécurité des élèves
- de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle
- de la nécessité de leur engagement et de leur disponibilité pour assumer les tâches qui leur seront confiées
- qu'un personnel habilité à la DSDEN sera en charge de s'assurer de leur honorabilité (consultation du fichier FIJAISV)

	Nom – Prénom	Tâche confiée	Signature de l'intervenant	Signature de l'enseignant
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Transmis par le directeur d'école à l'inspecteur de l'éducation nationale

Date : Signature :

Avis de l'inspecteur de l'éducation nationale au vu du projet pédagogique

Date : Signature de l'IEN :

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Décision du directeur académique des services de l'éducation nationale

VU les dispositions réglementaires précitées régissant l'agrément des intervenants bénévoles
VU les propositions de l'école approuvées par l'inspecteur de l'éducation nationale
VU le fichier FIJAISV

Les intervenants mentionnés ci-dessus sont autorisés à apporter leur aide à l'enseignant pour la mise en œuvre de son projet d'éducation physique et sportive.

Agrément pour l'année scolaire 20 / 20

Marseille, le

Pour le directeur académique des
services de l'éducation nationale
des Bouches-du-Rhône

FIJAISV (fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes)



Cellule EPS
04 91 99 68 36
ce.eps13-1@ac-aix-marseille.fr
ce.eps13-2@ac-aix-marseille.fr

FICHE ANNEXE FIJAISV

Fiche à renseigner et à joindre au formulaire « Agrément d'intervenant bénévole » T2, T3 ou natation complété.

	Nom d'usage	Prénom	Nom de naissance si différent	Date de naissance	Ville de naissance + numéro du département	Pays de naissance *	Mail de contact
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

* Pour les personnes nées à l'étranger, joindre la photocopie de la carte d'identité.

Règlementation

- Respecter le **taux d'encadrement** pour une activité de tableau 2 (sortie nature toujours occasionnelle), à savoir :
 - en maternelle 1 PE + un adulte agréé au minimum jusqu'à 16 élèves puis 1 intervenant pour 8 élèves
 - en élémentaire : 1 PE + un adulte agréé au minimum jusqu'à 30 élèves puis 1 intervenant pour 15 élèves
- ([BO N°7 sorties scolaires 1999](#))
- des accompagnateurs de vie collective peuvent être prévus en supplément (*autorisation du directeur*)

Procédure : penser à

- Envoyer à l'IEN la demande d'agrément des adultes participant à l'encadrement de l'activité (*formulaire_t2_10 2018* → *site EPS 1^{er} degré*) et le projet pédagogique
 - Parents agréées pour une classe
 - Nouveau document avec FIJASV
- organiser le **transport** : horaire, lieu de « dépose » et de « prise en charge » → **CPC 1 mois avant la date**
- Expliquer aux intervenants les tâches précises qu'ils auront à assumer sous la responsabilité de l'enseignant
- Remplir l'autorisation de sortie et la faire signer par le directeur d'école
- Informer les parents d'élèves ; assurance et autorisation des parents obligatoire si la sortie dépasse la demi journée de classe
- Prévenir la cantine

Sécurité

- vérifier les conditions d'accès au massif ([préfecture](#), commune) et la géographie du secteur (zones interdites, dangereuses, périodes de chasse, risques incendie)
- prendre la météo
- noter les numéros de téléphone (de secours, du chauffeur de car, des adultes...)
- Vérifier si le téléphone portable « passe, capte » sur le lieu de randonnée
- prendre une [pharmacie](#) + médicaments des PAI afin d'anticiper les [risques](#) éventuels.
- disposer d'une carte du secteur
- communiquer la feuille de route aux intervenants et laisser un exemplaire au directeur
- Établir la liste des élèves avec téléphones et adresses
- **Prévoir de l'eau en quantité**

Pédagogie

- **Concevoir le module EPS randonnée : organiser les apprentissages pour l'ensemble des sorties de l'année.**

→ Document USEP MOSAIK

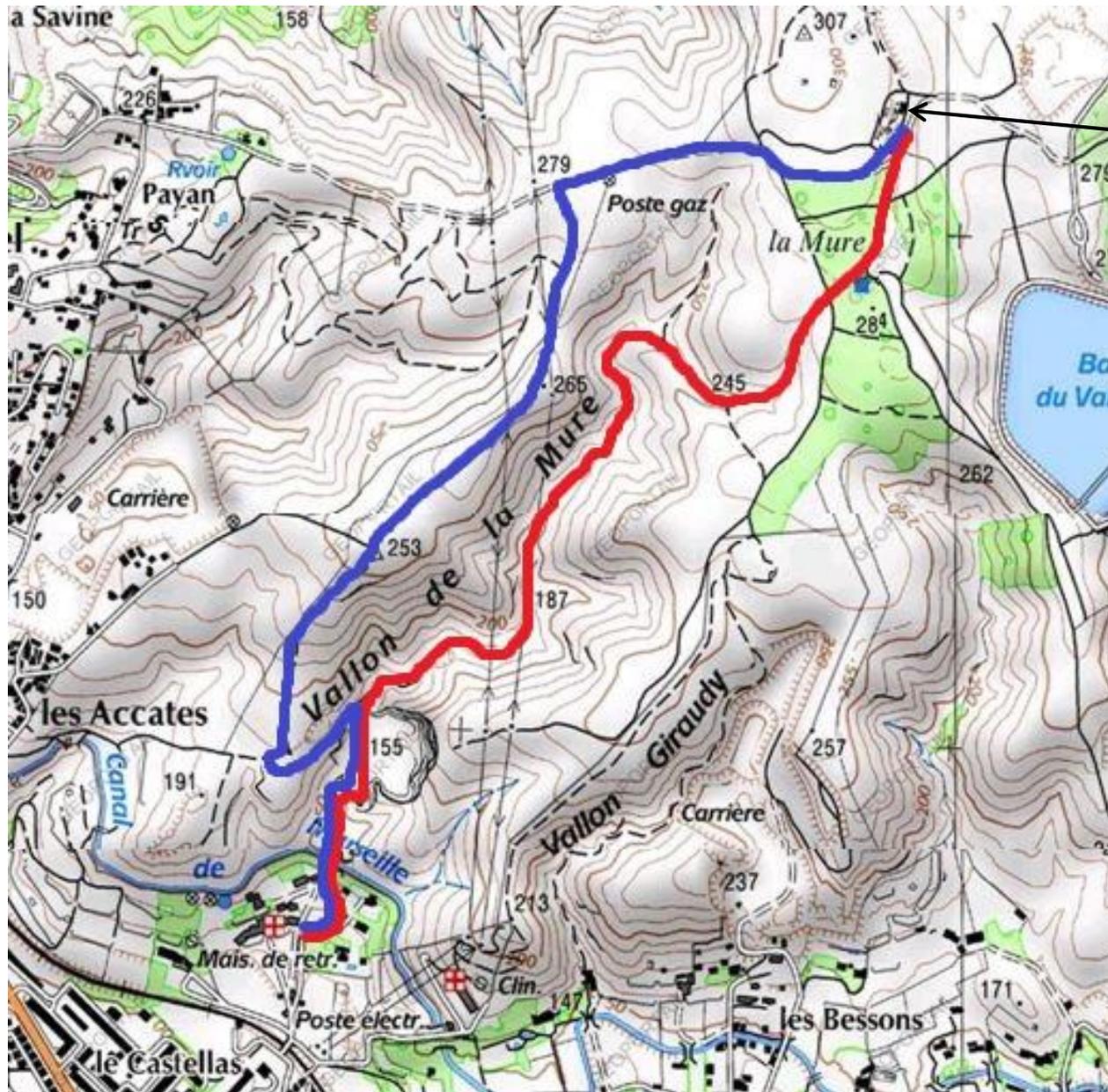
→ Site circo Marseille 10 / EPS / EPS pedagogie / randonnée

Pédagogie

- **Concevoir le module EPS randonnée : organiser les apprentissages pour l'ensemble des sorties de l'année.** → Document USEP MOSAIK + Site circo Marseille 10 / EPS / EPS pedagogie / randonnée
- Pour chaque sortie :
 - **Reconnaître le trajet avec les adultes accompagnateurs**
 - **Préparer et vérifier les sacs** et les tenues des élèves (travailler le contenu en amont avec les élèves)
 - **Organiser les groupes** de marche (liste d'élèves)
 - Prévoir le trajet (lieu de pause, durée, distance...)
 - **Préparer la feuille** de route des élèves
 - **Rappeler les règles de sécurité**

La rencontre USEP

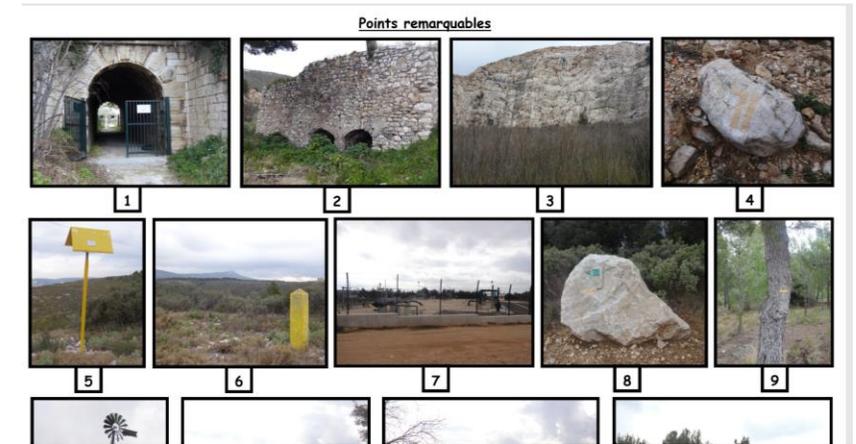
- 30 maternelles, 49 cycles 2, 1 CE2/CM1 et 1 CM1
- Départ à Fontainieu → Massif de l'étoile
- Date à définir à partir de mars (arrêt de la chasse fin février)
- Appairage par 2 ou 4 classes
- **Le parcours est une boucle :**
 - **Un parcours 1 (P1) moins long, avec un terrain favorable, mais un dénivelé continu**
 - **Guidage facile**
 - **Un parcours 2 (P2) plus long, avec un terrain plus accidenté et dénivelé plus variable**
 - **Guidage plus difficile**



Maison des
chasseurs
Point de ralliement :
pique nique

Organisation

- Choix du parcours en fonction du niveau des élèves (cf. doc) → P1 / P1 + P2 / P2 + P1, ...
- répartition des groupes
 - Nombre et Niveaux
 - Adultes référents
 - Départ échelonné
- Choix des outils :



parcours photos, parcours topo (cycle 3), parcours points remarquables

- Ateliers
 - Land art



Une pierre/un message sur mon chemin

Appairages

- Élémentaire pour 2 classes

<i>Enseignant</i>	<i>École</i>	<i>Niveau</i>	<i>effectifs</i>	<i>Groupes</i>			
A				1	2	3	4
B				5	6	7	8

- Les enseignants des deux classes constituent 4 équipes d'environ **7 élèves** : deux équipes de niveau 1, deux équipes de niveau 2

<i>Adulte</i>	<i>Équipe N°...</i>	<i>Niveau</i>	<i>effectifs</i>	<i>Groupes</i>
Enseignant A				1 - 5
Parent A				2 - 6
Enseignant B				3 - 7
Parent B				4 - 8

- Ainsi avec deux adultes agréés (un par classe), chacun peut prendre **15 élèves max**

- **Maternelle 3 classes**

Enseignant	École	Niveau	effectifs	Groupes											
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
B				1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	3	2
				3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	2	4
C				2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	3
				5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6

- Les enseignants des deux classes constituent des **groupes de 2 ou 3** élèves

Adulte	Équipe N°...	Niveau	effectifs	Groupes
Enseignant A				1 - 13 - 25
Parent A1				2 - 14 - 26
Parent A2				3 - 15 - 27
Parent A3				4 - 16 - 28
Enseignant B				5 - 17 - 29
Parent B1				6 - 18 - 30
Parent B2				7 - 19 - 31
Parent B3				8 - 20 - 32
Enseignant C				9 - 21 - 33
Parent C1				10 - 22 - 34
Parent C2				11 - 32 - 35
Parent C3				12 - 24 - 36

- Ainsi avec 9 adultes agréés (3 par classe), Chacun peut prendre **8 élèves max.**

Parents agréés

- Tenue de randonnée
- Ils sont **garants de la sécurité** du groupe qu'ils accompagnent
- Ils **n'interviennent pas sur les choix** des organisateurs (**sauf risque** objectif ou incapacité totale des élèves, par exemple, à trouver le « bon » chemin)
- Ils **renseignent éventuellement les élèves**, à leur demande, afin de les aider dans leur déplacement. Il ne s'agit pas de donner les réponses à des enfants qui pourraient être en difficulté, mais de les guider vers la solution par un questionnement adapté sur les choix à faire.
- Ils veillent au bon déroulement de l'activité sur le plan relationnel et affectif (comportement des enfants, respect de l'environnement, du matériel, des autres...)
- Ils rappellent si nécessaire les consignes qui ont été données par les enseignants (travail à faire, règles de sécurité, temps limite...)
- Encadrant un groupe d'élèves, ils veillent toute la journée à la sécurité, au comportement des enfants et à leur respect de l'environnement, du matériel, des autres.
- Ils participent au confort du groupe (passage aux wc).

Documents

- 1^{er} Message via la liste USEP MOSAIK
 - Listes par ½ journée de repérage → **FAIT**
- 2^{ème} message via la liste USEP MOSAIK
 - Planning des rencontres
- 3^{ème} message → **UNIQUEMENT** aux REFERENTS (1 PE par groupe ou école)
 - Déroulé de la rencontre
 - Diplômes
 - Différents documents et outils pédagogiques
 - Documents de guidage via padlet
 - Accès padlet après envoi d'un message à Anne Laroche (**anne.laroche.cp@outlook.fr**)

Ce que vous devez faire maintenant

- Constituer les appairages → effectifs 2 à 4 classes
- Définir une date de rencontre et une date de secours
 - Proposer 3 dates
- S'inscrire sur les fiches d'inscription **en fonction de son cycle**